

commune de

Ballé

BULLETIN MUNICIPAL

FÉVRIER 2023



Remise des Médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale Couleur Argent à M^{me} Martine et M^r Pascal Delamarque pour leurs vingt années passées comme agent au sein de notre commune.

Martine a commencé son activité dans le cadre du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire (SIRS) bus en tant que conductrice spécialisée le 22 avril 2002.

Pascal est arrivé à Billé le 5 juillet 2002, après 20 années de service, il est aujourd'hui agent technique principal, responsable de la gestion des espaces verts et de l'entretien des bâtiments communaux.



SOMMAIRE

Vie Municipale pages 1 à 10

Associations pages 11 à 24

Numéros utiles pages 16 et 17

Infos diverses pages 25 à 29

Historique page 30

Etat civil page 31

Classes 2 page 32

Chers concitoyens,

2023, une nouvelle année démarre, c'est l'occasion pour la municipalité d'adresser à l'ensemble de la population tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et malgré les difficultés du moment, souhaitons-nous un avenir meilleur.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont arrivés sur notre commune, nous les accueillons avec plaisir.

L'arrivée de nouveaux foyers permet de maintenir la population de Billé autour de 1060 habitants.

En 2022, nous avons enregistré 2 décès et seulement 4 naissances. Il faut que cette tendance positive s'amplifie dans les prochaines années avec le projet d'aménagement d'un lotissement. C'est le sens de notre action aujourd'hui, favoriser l'arrivée de nouveaux habitants afin de conforter et de pérenniser nos écoles et nos commerces.

Je profite également de ce début d'année pour résumer le bilan des actions que nous avons conduites en 2022 et de vous présenter celles que nous avons engagées et que nous allons poursuivre.

Dans une démarche d'économie d'énergie et dans le prolongement de notre engagement pour réduire la facture énergétique, les ventilo-convecteurs ont été remplacés dans notre salle des fêtes. Ces nouveaux appareils sont connectés à notre système de télégestion de notre chaudière bois, cette connexion nous permet de connaître la quantité de gaz consommée à chaque utilisation de la salle et de facturer ainsi au coût réel les charges de chauffage.

Toujours dans le domaine de la sobriété énergétique, dès le début septembre nous avons décidé de réduire les plages horaires de l'éclairage public avec un allumage à 6h45 en semaine et 7h30 le week-end et une extinction à 21h et 23h le week-end, peut-être pourrions nous faire encore mieux ?

Depuis 3 ans, le conseil municipal accompagné du cabinet URBA,

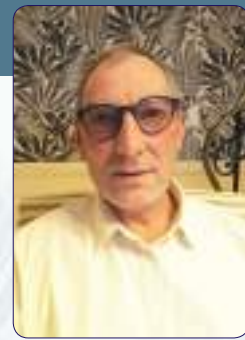
travaille sur le dossier PLU, c'est long, du retard a été pris du fait de la crise sanitaire avec une période sans réunion de travail. Vous voyez, c'est un lourd dossier que nous avons mené et qui devrait être validé par le conseil municipal courant janvier avant de le soumettre à enquête publique et enfin obtenir sa validation par les services de l'état à la fin du 1er semestre.

Afin de pouvoir urbaniser certaines zones, la commune a anticipé et procédé fin 2021 à l'acquisition de 2ha86, 1ha30 supplémentaire devrait être acquis en 2023. Et enfin, nous pourrions envisager lancer une opération d'aménagement de lotissement fin 2023 lorsque notre PLU sera validé par les services de l'état.

Un autre dossier, souvent évoqué, est celui de la sécurité routière, notamment à l'entrée du bourg, route de St Georges. Nous avons bien avancé sur ce projet qui devrait voir le jour dans le courant de l'année. Il s'agit de la réalisation d'un plateau intégrant l'accès à la salle des sports et l'entrée du lotissement des chênes. Ces travaux causeront quelques désagréments pendant une période de 2 à 3 mois, nous nous en excusons par avance.

Depuis 2020, le conseil municipal réfléchissait au devenir des anciens vestiaires sur le terrain de football. Devions-nous démolir le bâtiment ou lui trouver une autre utilisation ? C'est l'association du palet qui nous a apporté la réponse, les responsables de l'association trouvaient l'endroit idéal pour jouer aux palets à la mauvaise saison. Après quelques travaux financés par la commune et avec la bonne volonté des bénévoles qui ont donné de leur temps, ce local est aujourd'hui parfait pour accueillir les experts du palet. Reste un coup de peinture extérieur à donner, là aussi je compte sur leur savoir-faire et leur motivation pour accompagner nos agents techniques.

En 2023, vous verrez également le devant de la mairie s'embellir avec la mise en place de gravillons de couleur sur la partie centrale, actuellement cet



espace à tendance à se dégrader et l'entretien est difficile.

Dans un cadre tout à fait différent, je vais évoquer un sujet qui vous préoccupe, il s'agit du déploiement de la Redevance incitative par le SMICTOM. L'application de cette redevance sera effective au 1/01/2024, de nouveaux bacs gris et jaunes vous ont été distribués. Profitez du passage des ambassadeurs du SMICTOM pour vous éclairer sur les modalités de tous les changements à venir.

Si tous ces changements modifieront votre manière de gérer vos déchets à la maison, il en va de même pour notre collectivité. Les bacs ne pourront plus être stockés à l'extérieur d'un bâtiment ou bien ils devront être fermés à clé donc inaccessibles, c'est pour cette raison qu'il n'y a plus de containers ordures ménagères au cimetière. Nous avons déjà anticipé cette gestion des déchets lors de la construction de notre espace jeux et terrain multisports par l'absence de poubelle. Notre commune devra également traiter ces propres déchets verts d'où l'acquisition d'un broyeur à végétaux avec les communes de Combourillé et de Javené .

Toujours dans le cadre de l'intercommunalité, le SIVOM Billé-Combourillé-Parcé qui gère notre Pôle Santé, suite à la demande d'extension du Cabinet des Kinésithérapeutes, le comité Syndical s'est engagé à agrandir l'espace dédié aux kinés avec deux salles supplémentaires dont une de motricité

Notre pôle santé, comme vous le savez, n'accueille plus de médecin depuis le 31/10/2021 malgré les démarches engagées et soutenues par notre Député Thierry Benoît, c'est vraiment désolant, après quelques espoirs suit la déception. Mais restons optimistes...

*Le Maire,
Daniel BALLUAIS*

Les décisions du Conseil Municipal

1^{er} septembre / 6 octobre / 10 novembre / 15 décembre

URBANISME AMÉNAGEMENT TRAVAUX

URBANISME

• DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)

Le DPU est une procédure qui permet à la commune d'acquérir en priorité certains terrains sur des zones définies du Plan Local d'Urbanisme. Ce périmètre se limite aux zones UE et UA (bourg élargi).

Le conseil municipal renonce à faire valoir son droit de préemption relatif aux cessions ci-dessous :

- 13 rue de la Cosvinière
- 40 rue de Fougères
- 6 cité de la Villansois

• VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement, instituée depuis mars 2012 au profit d'une commune et d'un département, est due à l'occasion de constructions immobilières.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif à l'application de la taxe d'aménagement, l'assemblée délibérante a voté les dispositions suivantes :

- l'abrogation des toutes les délibérations précédentes relatives à la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2023 ;
- le maintien de la taxe d'aménagement au taux de 1% sur l'ensemble du territoire communal.

• RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : AVENANT N°1

Par délibération, le conseil municipal avait approuvé le choix du cabinet URBA pour la conduite du projet « révision du PLU » et avait voté le coût de l'opération à 19 750 € HT.

Suite à la réévaluation de la 5ème phase du projet portant sur le nouveau tracé de la zone à urbaniser et de la mise à jour du plan de zonage, les honoraires du cabinet URBA sont augmentés de 1 000.00 € HT.

Montant initial du marché (HT)

19 750,00 €

Montant de l'avenant n°1 (HT)

1 000,00 €

Nouveau montant du marché (HT)

20 750,00 €

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, cet avenant pour un montant de 1000,00 € HT.

L'enquête publique, initialement prévue à l'automne 2022, ne pourra se faire qu'au printemps, après la validation du PLU par le conseil municipal.



AMÉNAGEMENT

• PROJET ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal a souhaité remettre en valeur la place de la mairie. Ce projet porte sur la mise en place de gravillons de couleur sur un support alvéolé, d'un béton balayé et la pose d'une chaînette en pierre.

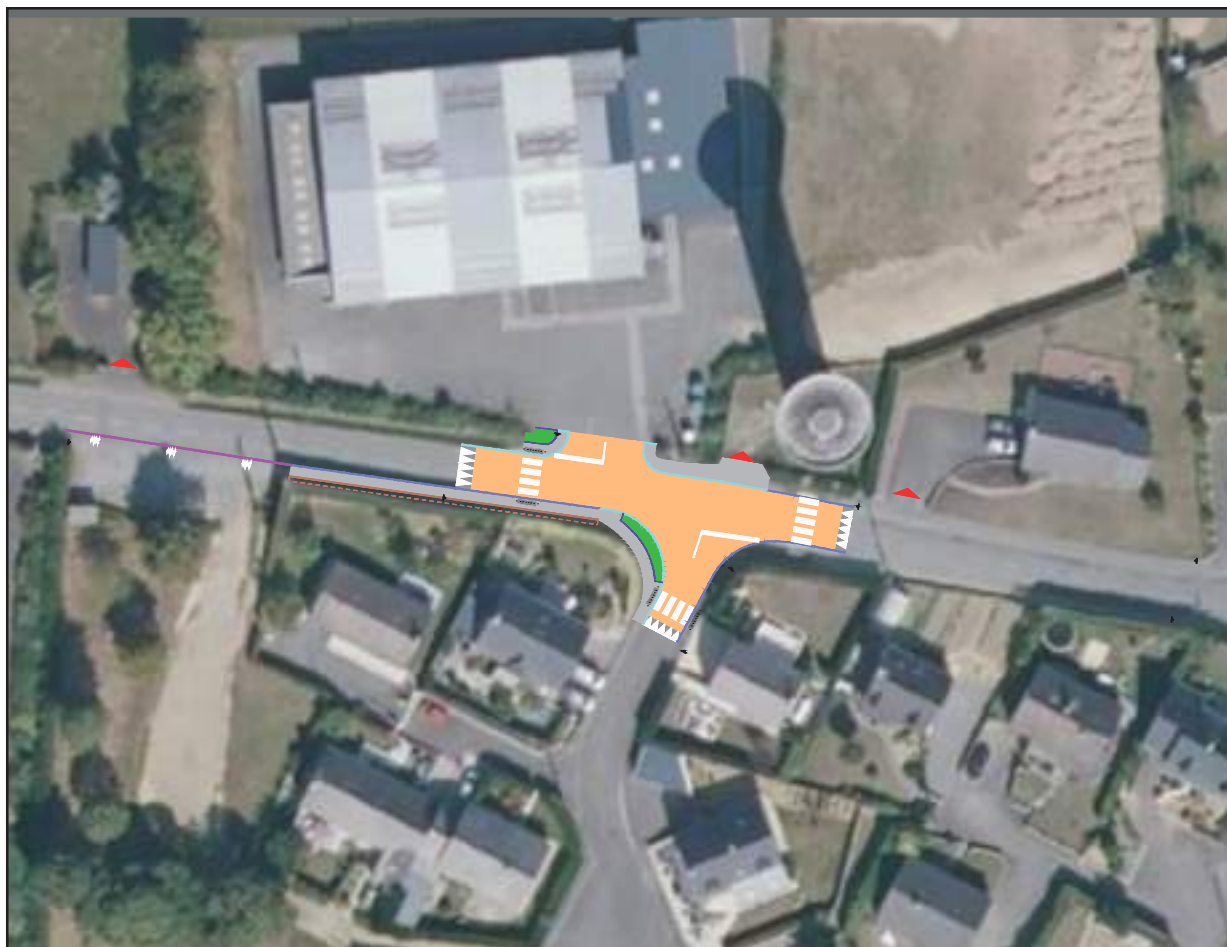
Après étude des offres, le conseil municipal a retenu l'entreprise Sarl Costard Maçonnerie de Parcé pour un montant de 12 612 € TTC.

• PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU DE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE DE SAINT GEORGES DE CHESNÉ

Afin de réduire la vitesse en entrée/sortie de bourg sur la route de Saint-Georges de Chesné (D23) et afin de sécuriser la circulation des piétons, le conseil municipal a décidé l'aménagement d'un plateau de sécurité aux abords de l'accès à la salle des sports et du lotissement rue des chênes.

Le conseil municipal a retenu le cabinet SARL ABEIL de Rennes qui sera en charge de l'étude et de la conduite du projet. Son montant de rémunération s'élève à 4 685.00 € HT, soit 5 622.00 € TTC.

Au stade de l'avant-projet définitif, le conseil municipal a voté une enveloppe de 54 498.15 € HT, soit 65 397.78 € TTC pour ce projet.



Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter les différentes subventions, dont la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) au titre de l'aménagement des équipements de sécurité et une subvention au titre des amendes de Police.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL



Dépenses		Recettes	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
Travaux	54 498,15 €	Aides Publiques	23 673,26 €
Maitrise d'œuvre	4 685,00 €	-Etat	
Relevé topo (GEOMAT)		DETR(40%)	
		-Conseil Départemental	11 836,63 €
		subventions amendes de police (20%)	
		Autofinancement sur dépenses	23 673,26 €
		fonds propres/emprunt (40% des dépenses))	
TOTAL	59 183,15 €	TOTAL	59 183,15 €

MAIRIE

• ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pour répondre à l'appel à la sobriété énergétique et poursuivre notre démarche d'économie d'énergie, le conseil municipal a validé de nouveaux horaires pour l'éclairage public.

Éclairage éteint :

lundi / mardi / mercredi	de 21h00 à 6h45
jeudi / dimanche	
vendredi / samedi	de 21h30 à 7h30

Le rapport annuel du CEP est consultable en mairie et sur le site : communedebille.fr

• ACQUISITION D'UN BROEUR DE BRANCHES (achat et entretien par mutualisation)

Suite à la décision du SMICTOM de ne plus recevoir les déchets verts des collectivités, Monsieur le Maire propose de mutualiser l'achat et le coût de l'entretien d'un broyeur de végétaux avec les communes de Combourtille et Javené.



Le coût de cet investissement s'élève à 16 870.50 € HT, soit 20 244.60 € TTC. Une convention de mutualisation d'achat et d'entretien du matériel sera établie entre les trois communes.

• ATTRIBUTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES (F.D.C)

Le Fonds de Développement des Communes est une subvention d'investissement versée par Fougères Agglomération. Par délibération communautaire n°2022-169, l'assemblée communautaire a fixé le montant du F.D.C. pour la commune de Billé à 15 857 €.

Cette subvention vise les dépenses d'investissement. La participation financière de l'Agglomération ne peut excéder 50% du montant HT restant à la charge de la commune.

Les investissements sont les suivants :

OPÉRATIONS	MONTANT HT	OPÉRATIONS	MONTANT HT
Acquisition logiciel cimetière	4 654,00 €	Acquisition sèche-linge et lave-linge	993,30 €
Acquisition poteau incendie	2 976,56 €	Voirie	730,00 €
Rénovation énergétique pôle enfance	7 224,00 €	Acquisition disque dur	1 17,40 €
Rénovation ancienne buvette	7 873,00 €	Plu (étude)	5 000,00 €
Travaux de plomberie garderie	2 251,75 €	Voirie : enduit tricouche	13 000,00 €
Rénovation anciens vestiaires	3 980,00 €	Voirie Enrobé	4575,00 €
Eglise : installation de ventilation basse consommation	3 205,00 €	Acquisition pack vélo	380,00 €
Sous-total	32 164 ,31 €		24 795,70 €
TOTAL GÉNÉRAL	56 960,01 €		

• SALLE POLYVALENTE : TARIF CHAUFFAGE

Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée délibérante son projet relatif à l'application d'un tarif chauffage sur les locations de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2023.

La proposition a porté sur une tarification de la consommation réelle, argumentée comme suit :

- la commune a investi dans un outil de télégestion avec la mise en place d'un compteur pour le chauffage (gaz). L'outil permet de suivre la consommation d'énergie en temps réel
- le contexte économique et énergétique actuel invite à plus de prise en charge de tout un chacun
- les données concernant la facturation seront relevées lors de l'état des lieux entrant et sortant.

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé le projet et sa mise en application à compter du 1er janvier 2023.

• PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE JAVENÉ ET ROMAGNÉ

Le conseil municipal valide la demande de participations aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les autres communes.

JAVENÉ	- école publique	4 enfants en maternelle x 1 058.14 € = 4 232.56 €	
		11 enfants en élémentaire x 291.04€ = 3 201.44 €	
		TOTAL	= 7 434.00 €
	- école privée	1 enfant en maternelle x 1058.14€ = 1 058.14 €	
		5 enfants en élémentaire x 291.04 € = 1 455.20 €	
		TOTAL	= 2 513.34 €
ROMAGNÉ (2021-2022)	- école publique	1 enfant en élémentaire x 293,60€ = 293,60€	

• RÉGULARISATION DE LA SUBVENTION 2022 DE L'ALSH BILLÉ / COMBOUTILLÉ / PARCÉ

Monsieur le Maire rappelle que par délibération, l'ALSH CSF Billé Comboutillé Parcé a perçu une subvention de 8 976.14 € correspondant à la subvention annuelle versée selon les anciens modes de calcul.

Suite aux nouveaux modes de calculs (cf. Bulletin Municipal Août 2022), il convient de régulariser le montant de la subvention à l'ALSH.

Pour la commune de Billé, le montant de la subvention complémentaire s'élève à 3147,98 €.

• MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de M^{me} Laurence FAUGRET, adjointe au sein de la Municipalité, le conseil municipal a pris acte de sa démission validée par le préfet. Le remplaçant du conseiller démissionnaire est la personne qui était inscrite en 17^{ème} position sur la liste déposée en préfecture. Mr Arnaud OLLIVIER devient conseiller municipal et délégué du conseil municipal au sein du SIRS Billé-Combourtille-Parcé.



• FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

• *présentation du rapport*

Le rapport a été présenté par Monsieur le Maire. Le document peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune :

<https://communedebille.fr> et de Fougères Agglomération : <https://fougeres-agglo.bzh>

• *renouvellement de la convention délégation eaux pluviales urbaines*

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Fougères Agglomération a délégué à la commune l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » sur l'ensemble du territoire communal. Cette délégation a été matérialisée par la signature d'une convention valable pendant trois ans (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022).

À ce titre, la commune a le soin exclusif d'assurer la gestion, le financement et la continuité de ce service public. C'est-à-dire la gestion de la collecte, du transport, du stockage et du traitement des eaux pluviales urbaines.

A l'issue de la présentation de la convention par Monsieur le Maire, l'assemblée délibérante a procédé au renouvellement de la convention pour trois ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025).

• *désignation d'un élu référent randonnée*



En date du 07 juin 2022, Fougères Agglomération a signé une convention de partenariat avec l'office de Tourisme de Fougères. La convention fixe deux objectifs d'une part celui de valoriser les sentiers de randonnées du territoire et d'autre part de positionner le territoire en tant que destination de randonnée d'excellence.

Monsieur le Maire a précisé que pour bien mener ces objectifs puis accompagner les 29 communes dans le développement d'une offre de randonnée d'excellence, les communes doivent désigner un référent randonnée au sein de leur municipalité.

Ses missions consisteront à représenter la commune au sein de l'Agglomération et auprès des différents partenaires.

L'assemblée délibérante a validé les propos de Monsieur le Maire en désignant Mme Alexandra ORY comme référente randonnée de la commune de Billé auprès de Fougères agglomération.



SALLE POLYVALENTE

PARTICULIERS

Types de locations	Habitants de Billé	Habitants hors commune
Grande salle		
Grande salle + cuisine	257 €	428 €
Journée supplémentaire	128 €	214 €
Grande salle sans cuisine	214 €	321 €
Réveillon	589 €	700 €
Petite salle*		
Petite salle avec cuisine	128 €	-
Journée supplémentaire	64.25 €	
Petite salle sans cuisine		
Repas, vin d'honneur	53.50 €	-
Réveillon	214 €	-
Vaisselle		
Couvert par personne	0,72 €	0,72 €
Verre pour vin d'honneur, tasse	0,26 €	0,26 €

* Petite salle : location uniquement aux habitants de Billé.
- pour les obsèques (défunts hors commune) 88 €

ASSOCIATIONS

Types de locations	Associations de Billé	Associations hors commune
Grande salle		
Grande salle + cuisine	161 €	428 €
Grande salle sans cuisine avec activités générant des recettes : belote, bal, loto	139 €	321 €
Grande salle sans cuisine pour réunion	107 €	214 €
Petite salle*		
Petite salle avec cuisine	80 €	-
Petite salle sans cuisine pour réunion	32 €	-
Vaisselle		
Couvert	0,72 €	0,72 €
Verre pour vin d'honneur, tasse	0,26 €	0,26 €

Gratuité pour une location par an par association

SALLE DES SPORTS

PARTICULIERS	
Location horaire	5,00 €
ASSOCIATIONS OU CLUBS EXTERIEURS	
Soirée entraînement	20,00 €
Organisation tournoi	80,00 €
Année	200,00 €

TARIFS 2023

VAISSELLE CASSÉE OU PERDUE

Assiette	5,45 €
Tasse	4,50 €
Couvert (sauf couteau)	1,85 €
Couteau	3,95 €
Verre	2,18
Coupe à glace	1,40 €
Couvert à poisson (fourchette ou couteau)	1,85 €
Bol carré	4,15 €
Carafe	13,60 €
Coque chaise	30,84 €

- **caution** : Habitants de la commune et hors commune : 420 €
- forfait ménage : la salle doit être rendue propre. En cas d'état des lieux non conforme, un forfait de 35€ /heure sera facturé si nécessaire.
- chauffage : montant calculé en fonction des relevés lors des états des lieux

CIMETIÈRE JARDIN DU SOUVENIR

► CONCESSION CIMETIÈRE :

15 ans.....	75 €
30 ans.....	150 €
50 ans.....	250 €

► CONCESSION CINÉRAIRE :

Coût d'une cave-urne de 192 €
ajouté au prix de la concession funéraire :

15 ans.....	267 €
30 ans.....	342 €
50 ans.....	442 €

En cas de renouvellement d'une concession cinéraire, seul le tarif d'une concession funéraire est appliqué.

► TARIF DE L'EMPLACEMENT DE LA MÉMOIRE SUR LE TOTEM

15 ans →	30 €
30 ans →	60 €
50 ans →	100 €

Dimensions :

- des tombeaux pour les caves - urnes 80 / 60 cm
- des plaques en bronze obligatoire intégrées au totem 120 / 80 mm.

ENTRETIEN ET MISE EN PLACE D'UNE VEGETALISATION DANS LE CIMETIERE

L'utilisation de produits phytosanitaires et non homologués (produits ménagers...) est interdite sur l'ensemble de la superficie du cimetière

La commune de Billé s'engage à entretenir ce cimetière de manière écologique afin de préserver la santé des usagers, la qualité de l'eau et la biodiversité



Afin d'embellir et de fleurir ce lieu de mémoire et de recueillement très minéralisé, des plantes vivaces sélectionnées sont installées autour des sépultures



Nous pouvons tous contribuer à la préservation de l'environnement et à l'embellissement du cimetière

Merci de respecter les plantations, de ne pas arracher les plantes et d'entretenir votre concession avec des méthodes naturelles



R.P.I Billé - Combourtille - Parcé



Cette nouvelle année scolaire marque le retour d'un élément essentiel dans la vie d'école : la mise en projet. En effet, après plus de 2 années complexes, l'équipe enseignante du RPI peut de nouveau mettre en place des projets, de classe ou d'école, et vivre de riches expériences avec ses élèves.

Les élèves de Petite Section ont travaillé autour du thème de la pomme et, grâce à la venue de la presse, ont pu comprendre le chemin parcouru par le fruit jusqu'à sa transformation. Merci à Mickaël, Armelle et Guillaume !

Les élèves du site de Parcé ont eux aussi fêté l'automne : recettes de cuisine avec les produits apportés par les enfants, arts plastiques et autres observations.

Les élèves du site de Combourtille font, quant à eux, le tour du monde en découvrant des œuvres d'art, des coutumes de différents pays. Ils ont déjà « visité » le Continent asiatique et ont eu la chance de goûter à des Pakoras indiennes et à des mochis japonais. Les élèves ont réalisé des exposés en binômes sur 9 pays asiatiques.

Plusieurs classes du RPI ont bénéficié de la venue d'auteurs et illustrateurs, dans le cadre du Salon du livre de Fougères. C'est une manière concrète de faire vivre le livre, d'aller à sa rencontre. La classe de Moyenne Section a eu la visite d'un scénariste local (et papa d'élève !), Benjamin Gérard, qui a présenté son album aux enfants.

Cette année, toutes les classes du RPI sont inscrites au dispositif Cinécole et ont déjà pu se rendre au cinéma de Châtillon-en-Vendelais pour une projection adaptée. Ils ont été accueillis par les bénévoles qui oeuvrent à accompagner les élèves dans cette expérience inédite pour beaucoup d'entre eux. Merci aux bénévoles du cinéma !

Enfin, cette année scolaire marque à la fois la fin et le début d'une expérience avec l'équipement numérique. En effet, grâce à l'effort conjoint des Associations, APEL et ADOGEC, des trois Municipalités de Billé-Combourtille-Parcé au travers du Projet « Label école numérique », l'implication des Enseignants, les élèves du RPI bénéficient de nouvelles entrées dans les apprentissages. L'installation de nouveaux tableaux, l'équipement électrique, les vidéo-projecteurs et outils associés, les tablettes sont autant d'équipements qui apportent une autre dimension à la vie de classe. L'équipe enseignante a pu déjà bénéficier de 2 temps différents de formation, entre la prise en main technique et la pédagogie.

**Un grand MERCI
à tous ces acteurs
qui nous ont accompagnés !**

L'APEL
du RPI a mis
en vente le jus de
pommes récolté,
pour le bénéfice
des familles et
des élèves (sorties
scolaires).



Le chef d'établissement du RPI, Corinne Brunet, se tient à la disposition des familles pour l'inscription de leur enfant (Petite Section à la rentrée 2023, les enfants nés en 2020).

Tél : 02 99 97 64 48
Mail : ecole.bille@orange.fr



NOTRE ROLE

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui mettent à disposition de l'école leurs compétences, talents, enthousiasme, et disponibilité.

En accord avec le chef d'établissement, l' A.P.E.L est là pour:

- Aider les parents à renforcer leur rôle d'éducateur responsable en facilitant leur participation à la vie de l'établissement scolaire de leurs enfants,
- Renforcer les liens et favoriser les bonnes relations entre les familles et avec tous les membres de la communauté éducative,
- Représenter et informer tous les parents d'élèves de l'établissement,
- Apporter un soutien et des services aux familles.

L'investissement de chacun se fait à la hauteur de ses envies et disponibilités. Vous pourrez vous investir dans les projets de l'école de votre enfant, à nos côtés.

N'hésitez pas à nous rejoindre !
apelrpi@gmail.com

DES EVENEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

- Participations aux sorties scolaires et fournitures scolaires...
- Vente des madeleines, jus de pommes, Saucissons, Brioches...
- Spectacle de Printemps, Kermesse...

apel

LES SUPERS MEMBRES

- Président : Christopher LEGOUBE
- Vice-Présidente : Sarah VASSE
- Trésorière : Sandra DESBUISSON
- Secrétaire : Anne-Cécile GUINARD
- Vice-Secrétaire: Vanessa BELMELLAT
- Membres: Angélique LEGRIS,
Hélène MICHEL
Karine VALLIER



A.L.S.H

Une nouvelle année pleine de perspectives pour le centre de loisirs...

Le centre de loisirs Billé Parcé Combourtillé accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, que ce soit à la journée ou demie journée. Soucieux de proposer un lieu de vie à part entière à vos enfants, des activités diverses sont proposées, notamment autour de projets en lien avec les mois et saisons.

Les familles adhérentes ont pu constater différents mouvements depuis quelques mois. De nouveaux professionnels ont ainsi rejoint l'équipe d'animation depuis octobre dernier, notamment Mallaury Poullain, qui a pris ses fonctions de directrice.

Actuellement composée de trois professionnels permanents, nous espérons étoffer l'équipe et ainsi pouvoir accueillir un plus grand nombre d'enfants en fonction de projets d'animation. Alors si vous souhaitez vous investir ponctuellement ou plus durablement au sein du centre de loisirs, découvrir l'animation, mener un projet spécifique dans le cadre de vos études par exemple, n'hésitez plus et contactez-nous.

L'association a également accueilli de nouveaux membres ; nous leur souhaitons la bienvenue et les laissons prendre part à la vie associative afin de s'y inscrire pleinement.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont précédemment investies, permettant ainsi au centre de loisirs de perdurer.

Collectivement, nous espérons mettre à profit notre dynamisme afin de pleinement faire vivre l'association du centre de loisirs tout au long de cette année 2023 par le biais de divers projets.



Mallaury Poullain



COMPOSITION DU BUREAU

Présidentes : Audrey Gallée et Audrey Guillaume,
Trésorières : Lucie Touchais et Mélanie Leray,
Secrétaires : Fanny Chevallier et Cyndie Janson,

Pour joindre Mallaury
Poullain
06 78 87 73 76
villagenchante@hotmail.fr

Espace jeux Famiré dans le pré



L'espace jeux «Famiré dans le pré» accueille les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle, parent ou grand-parent. Les séances se déroulent le jeudi de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires) au Pôle enfance de Billé.

Différentes activités sont proposées: activités manuelles, motrices ou encore sensorielles ainsi qu'un temps lecture et comptines. Cette année le thème est «Découverte des sens».

Depuis septembre Sophie Roque a laissé sa place à Séverine Berteloot. Un grand merci à Sophie pour son investissement durant toutes ses années.



**Vous pouvez
découvrir
l'espace jeux
avec le blog
«famire.over-blog.fr»**

Vous êtes les bienvenus.

Contact :
06 12 33 09 30



U.N.C.

Vendredi 11 Novembre la commune de Billé s'est réunie autour du monument aux morts pour célébrer la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre ainsi hommage et reconnaissance à ses soldats qui ont fait don de leur vie pour leur liberté et celle de la France.

Aux 42 soldats inscrits sur le monument aux morts, il faut ajouter vingt-cinq autres qui n'habitaient plus la commune, ce qui porte à soixante-sept le nombre d'hommes tués lors de ce conflit 1914 -1918

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, par Mr le maire Daniel Balluais, Mr le maire honoraire Marcel Roussel et le capitaine Parichon.

La cérémonie terminée, le président François Delcourt s'est vu remettre par Victor Saudrais, ancien vice-président départemental, la médaille d'or du mérite UNC pour son implication au sein de l'association de Billé.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clos la cérémonie.

dates à retenir

8 mai : 11 heures à Billé
11 Novembre : 11 heures à Billé



Contact :

Pierre BELLOIR 06.78.31.62.74

Joël FORTIN 06.82.41.03.57



comitedesfetesdebille@outlook.fr

Les membres du comité des fêtes tiennent à vous présenter tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023.

Le vide-grenier a été un grand succès cette année

Dans nos activités nous avons toujours la location de table, chaises et vaisselle.

Les tarifs pour la commune sont : Tables 2,50 € - Chaises 0,40€ - Bancs 1,30€
et la vaisselle rendue lavée 1€ par personne.

Les habitants hors-commune ont aussi la possibilité d'en profiter, nous contacter pour les tarifs.

Pour finir un grand merci à tous les habitants de la commune de nous soutenir dans nos démarches.

Santé

Maison de Santé

1A rue de Fougères
SIVOM-Pôle santé

Kinésithérapeutes

Romuald BALLUAIS
Ludovic FEUVRIER
02 99 99 74 40

Infirmières

Sophie BACQUET
Laeticia LECORGNE
02 99 97 67 28

Orthophoniste

Catherine PEQUIGNOT
02 99 98 65 32
ou **06 80 58 10 29**

Podologue/Pédicure

Rachel HAMARD
BOULANGER
02 99 74 75 79

Sophrologie

Evelyne COURCHINOX
14 rue de Fougères
06 01 39 08 17

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

ADMR Mélusine
Anna GAUTIER
02 99 95 31 90 (Fleurigné)
fleurigne.asso@admr35.org

Pharmacie

Véronique THEAUD
1 rue de Fougères
02 99 97 63 65

Minceur et bien-être

Marion LANEZ
7 rue de Fougères
06 36 85 02 69

Ecole

RPI

Directrice
Corinne BRUNET
02 99 97 64 48
ecole.bille@orange.fr

ADOGEC

(Gestion)

Estelle MORFOISSE
02 99 97 64 48
tresorerie.adogec@gmail.com

APEL

(Parents d'élèves)

Christophe LEGOUBE
02 99 97 64 48
apelrpi@gmail.com

Enfance



Espace Jeu FAMIRE

Séverine BERTELOOT
06 12 33 09 30
severine-blanchard@wanadoo.fr

Centre de Loisirs

Mallaury POUILLAIN
14 rue de la Chapellenie
02 99 95 62 11
ou **06 78 87 73 76**
villagenchante@hotmail.fr



Associations sportives



Badminton Javené Billé

Cathy VANNIER
06 75 53 07 57
cathyvannier@orange.fr

Gym détente Billé Javené

(Gymnastique détente, Yoga, Gym douce des aînés)
Amélie CLOSSAIS
06 65 77 43 00
amelie.lagree@orange.fr

Union Sportive Billé Javené (Football)

Franck TABURET
franck.taburet@wanadoo.fr

Volley-Club Billé Parcé

Gilles SERRAND
06 86 65 62 43
gillouserrand@yahoo.fr

Associations culturelles et de loisirs

La Médiathèque

Marie-Ange LEBASTARD
06 72 12 45 41
alain.lebastard@orange.fr

Les Amis de Jaunouse

René COCHET
02 99 97 63 83
rene.cochet10@orange.fr

Palet Club

Joseph PRIOUL
02 99 97 67 87
micheleprioul@orange.fr

THEA BILLE (Théâtre)

Jean BOUËSSEL DU BOURG
06 70 72 66 50
jeanbouessel8@gmail.com

Kustom Events (organisation événements)

Kelson HOTCHKISS
06 58 48 05 56
kustomevents@yahoo.com

Club de l'Amitié

Jeanine COUANON
02 99 97 68 06
marcel.couanon7@orange.fr

Comité des Fêtes

Pierre BELLOIR
06 78 31 62 74
comitedesfetesdebille@outlook.fr

Anciens Combattants - UNC Billé

François DELCOURT
02 99 94 19 75
francois.delcourt762@orange.fr

Amicale des Chasseurs de Billé

Yvan GARDAN
06 19 85 77 19
gardan.yvan@orange.fr

Bienvenue à la ferme CH'TIS

Noa GRYZKA
68 le Bas Monceau
07 68 35 28 51

Commerces et Artisans

Restaurant « La Table Ibérique »

Myriam ROBIN et Laurent GILLET
21 rue de Fougères
02 99 97 64 01

Ferme Auberge de Mésauboin *Chambres d'hôtes et Gîtes*

Stéphanie ROUSSEL - Mésauboin
02 99 97 61 57

Supérette VIVAL

*Alimentation générale - dépôt de pain,
dépôt de gaz, presse, livraison*
Jean-Pascal AUDROUING
3 rue de Fougères
02 99 97 51 94

Bar des Sports, Bar-tabac-dépôt de pain,

Ludivine VALLEE-BOURBON
2 rue de l'Église
02 99 97 61 20

Le Cochon du Chenot

Vente directe viande de porc
Jean-Pierre HUARD - Le Chenot
06 84 78 86 79

Salon de Coiffure Mixte New Styl'

Sandrine BOURNEUF - 8 rue de l'Église
02 99 97 52 64

SARL ALAINMATE-PERRIN

Mécanique Auto, Carrosserie Peinture
Fabienne ALAINMATE - Loïc PERRIN
La Hargrinière - **02 99 97 60 32**

Carrosserie voitures anciennes

Patrice JEULAND - ZA La Villansois
06 60 57 32 45

Menuiserie-Ebénisterie

Didier HUET - Pascal TIERCIN
2 La Hargrinière
02 99 97 57 22

SARL Ouvertures de Bretagne

ZA La Villansois
28 rue de La Cosvinière
02 99 97 67 04

Transport

Mickaël et Christophe BOURBON
La Hargrinière
06 14 63 10 94

Maison DERRIEN

Transport, Négoce de porcs
Jean-Marie BERROCHE - 4 La Tremblais
06 42 96 57 77

A/S Plomberie-Électricité

RGE Pompes à Chaleur
Anthony SIROUET - 25 Bel Orient
06 73 98 94 67

SARL TARDIF-BELLOIR

Décoration-Peinture
Pierre BELLOIR - 13 rue de Fougères
06 78 31 62 74

Peinture Décoration

Jérôme TUAL
22 rue de la Cosvinière
06 22 53 53 49

KRH Construction

Plâtrerie

Stukel Kustom Garage

Vente vélos électriques
Kelson HOTCHKISS - 1 rue Bellevue
06 58 48 05 56



(RE) DÉCOUVRIR LES ANIMAUX
MIEUX COMPRENDRE L'AGRICULTURE
ETRE SENSIBILISÉ AU RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT

Ouverture de la ferme pédagogique sur la commune de Billé au 68 le Bas Monceau.

Rien de tel qu'une petite escapade en famille dans une ferme pédagogique pour prendre l'air, n'est-ce pas ? Hormis le fait de savourer un grand bol d'air, c'est aussi l'occasion de rencontrer des animaux et de découvrir les activités qui rythment le quotidien d'une ferme.

Notre ferme pédagogique a pour but de créer un lien entre la ville et la campagne, permettant d'instruire les visiteurs sur les principes qui régissent le monde agricole.

Nous fonctionnons sur un système de réservations afin de préparer au mieux l'accueil et les animations, car nous travaillons avec des êtres vivants et en petite structure pour apporter des informations et conseils, et une approche personnalisée des animaux.

68 le Bas Monceau
35133 Billé 07-68-35-28-51
la.ferme.chtis@gmail.com

Du Lundi au Dimanche de 10h à 18H

Sur réservation uniquement

Dates à retenir :

- Marché de Printemps artisanal et gourmand à la salle polyvalente de Billé
samedi 25 Mars 2023 de 14h à 21h
dimanche 26 Mars 2023 de 10h à 18h
- Marché de Noël 2023 à la salle polyvalente
samedi 09 décembre
dimanche 10 décembre

Les Amis de Jaunouse

Prochaines manifestations :

CONCOURS DE PALETS
Vendredi 12 mai
Vendredi 15 septembre

FEU DE LA ST JEAN
Samedi 17 juin



Bibliothèque

Les activités manuelles reprennent le mercredi à la médiathèque de Billé !

En effet, deux fois par mois, le mercredi de 15 h à 17 h, la médiathèque de Billé propose des ateliers manuels.

On peut retrouver des ateliers tricot mais aussi ateliers autour du bricolage avec des thèmes comme Halloween, décors de Noël, ou encore œufs et lapins de Pâques, ce qui permettait aux enfants et adultes de fabriquer des petits objets amusants avec parfois peu de matériel.

Ceux-ci sont ouverts à tous, adultes et enfants à partir de 10 ans, débutants ou confirmés, ils seront encadrés par 2 bénévoles, Thérèse Vacher et Marie-Ange Lebastard.

Les ateliers sont gratuits, et de préférence sur inscription.



Marie Ange Lebastard à gauche et Thérèse Vacher à droite, volontaires pour encadrer 2 fois par mois ces ateliers.



«L'association Thea Billé sera heureuse de présenter un nouveau spectacle en 2023.
Elle aimerait continuer et présenter un spectacle en 2024.

Nous faisons pour cela appel à tous les bénévoles qui peuvent s'adresser

à Jean Bouëssel du Bourg (06 70 72 66 50 jeanbouessel8@gmail.com)

Nous avons besoin d'acteurs. Les répétitions commenceront à la fin de l'année 2023. Plus il y aura d'acteurs et plus les choix de pièce seront larges.

Nous avons également besoin d'aide pour les aspects administratifs (secrétariat, et comptabilité la tâche n'est pas très lourde) et techniques (sono, décors, repas)

Merci à tous les futurs bénévoles et que l'ambiance commence !

4, 5, 10, 11 et 12 MARS

THEA BILLE

"MA FEMME EST SORTIE !"

Une comédie de Jean Barbier

Le vendredi 10 mars, 20h30
Les samedis 4 et 11 mars, 20h30
Les dimanches 5 et 12 mars, 14h30

Adultes 6€
Etudiants et demandeurs d'emploi 3€
Gratuit -12 ans

Réservations à partir du 15 février au 06.45.64.31.90

Salle Polyvalente de Bille

Club de l'amitié



Les illuminations de fin d'année sont déjà bien loin, et 2023 s'avance à grand pas. Néanmoins, malgré une épidémie omniprésente, nous continuons à avancer et nous traçons notre route pour l'année en cours, avec les activités qui sont les nôtres, dont voici les lignes principales pour ce premier semestre :

- lundi 3 avril concours de belote
- dimanche 25 juin bal avec Silvère BURLLOT
- dimanche 26 août bal avec Stéphane MERCIER
- mardi 21 février réunion mensuelle
- mardi 18 avril réunion mensuelle
- mardi 20 juin réunion mensuelle à l'étang de Joseph



Les autres mois sont assumés par le club de Combourtille.

Chaque mardi, pétanque sur le terrain multi-sport.

A vous tous, que cette année 2023, vous apporte le meilleur, avec plein de petits et grands bonheurs. L'ensemble des membres du conseil et moi-même.

*La présidente
Jeanine COUANON*

Palet Club – Billé



Le bureau présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Merci à tous pour votre participation aux après midis et soirées palet. Rendez-vous dans le local des anciens vestiaires :

- Le jeudi après-midi à 13h30
- 1^{er} et 3^{ème} vendredi à 20h00

GJBF - BP3F

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Août 2022, les fondateurs de l'association du Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais se sont réunis afin de renouveler son bureau.

Il se compose désormais de la façon suivante

Président :	David GILBERT
Vice-Présidents :	Laurianne DAVENEL, Cédric MEUDEC et Jérôme GEHANNIN
Secrétaire :	Boris MESSAGEOT
Trésorier :	Christophe DUHAMEL
Vice-Trésorier :	Erwann JARDIN

L'ensemble des membres du GJBF remercie Yannick MOREAU pour ses cinq années de présidence.

Le groupement se compose d'une partie masculine, le GJBF, allant de U12 à U18 et d'une partie féminine, le BP3F, allant de U6 à séniors rassemblant 257 licenciés.

Clubs composants le GJBF : L'AS Parcé, l'US Billé Javené et le Bocage FC
Clubs composant le BP3F : L'AS Parcé, l'US Billé Javené, le Bocage FC et Fougères FC

L'équipe éducative se compose d'un salarié, Kévin BEUCHERIE, titulaire du BMF (Brevet de Moniteur de Football) et d'un BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport dans l'Activité Physique pour Tous) et deux apprentis Killian PAVIS et Mathis BOIVENT, en charge de l'animation et de la coordination sportive. Killian effectue son apprentissage afin d'obtenir le BPJEPS APT tout comme Mathis pour le BMF.

L'équipe encadrante veille à répartir les effectifs sur l'ensemble des infrastructures des 11 communes composant le groupement.



SAISON PLEINE POUR LES BLEUES ET DES OBJECTIFS À LA MÊME HAUTEUR POUR CETTE ANNÉE !

Belle année des filles qui ont su porter fièrement les couleurs du BP3F dans les différentes compétitions dans lesquelles elles étaient engagées.

Les U11F, qui ont été récompensées de leur travail par une qualification en finale départementale et une très belle 4^{ème} place, espèrent réitérer cette belle performance cette année.



Nos U13F ont été sacrées championnes départementales et ont pu participer à la finale Régionale qui se déroulait à Plouzané la saison dernière. Belle expérience pour les filles qui ont décroché une jolie 4^{ème} place.



Cette même génération U13 défendra les couleurs du BP3F au plus haut niveau régional en U15 cette année. En effet, après des brassages plus que réussis, les filles ont atteint le plus haut niveau possible (Régional 1) et affronteront donc des centres de formations professionnelles tels que le FC Lorient, l'EA Guingamp et le Stade Brestois 29.

L'objectif l'an passé était de créer une équipe sénior féminine, c'est chose faite ! En entente avec l'US Fougères, nos 8 licenciées seniors sont engagées en championnat D1. La deuxième partie de saison se jouera à La Chapelle Janson pour les matchs à domicile de l'entente.

Comme on l'a vu, cette année encore, la section féminine s'agrandit. Nous comptons 112 licenciées (94 GJBF + 18 FFC) pour la saison 2022-2023, contre 90 la saison passée.

- U6/U8F : 2 équipes pour 13 licenciées
- U9/U11F : 3 équipes pour 28 licenciées
- U12/U13F : 1 équipe pour 12 licenciées
- U14/U15F : 2 équipes pour 23 licenciées dont une équipe foot à 11 en Régional 1
- U16/U18F : 1 équipe pour 10 licenciées
- Seniors : 1 équipe (8 licenciées) en entente avec l'US Fougères

Coordinateur sportif Nicolas Martinais
06.82.17.90.99

LES EFFECTIFS DU GROUPEMENT NE CESSENT DE CROÎTRE !

Notre équipe éducative peut compter sur le renfort des salariés et apprentis des clubs partenaires

pour proposer des séances d'entraînements adaptées pour tous ainsi que le suivi des équipes en championnat et coupes sur l'ensemble de la saison.

C'est notamment grâce à cela que les effectifs du groupement ne cessent de croître.

- U12/U13 : 5 équipes pour 57 licenciés
- U14/U15 : 2 équipes pour 40 licenciés
- U16/U17 : 3 équipes pour 51 licenciés
- U18 : 1 équipe (15 licenciés) engagée en début d'année qui faute d'effectif n'a pu perdurer, ils évoluent dorénavant en seniors dans leur club respectif membre du groupement.

Coordinateur sportif Kévin Beucherie
07.61.92.78.68



De grands évènements à venir !

Le GJBF organise de beaux et grands évènements de fin d'année : avec tout d'abord

le tournoi inter-régional U11/U13 rassemblant 40 équipes de plusieurs départements et régions sur la journée du 29 Avril 2023 sur le site de Beaucé.

Ainsi que la **Bocage Cup**, tournoi foot à 11 réservé à la catégorie U14 attirant les plus grandes cylindrées du football français comme l'**En Avant de Guingamp**, le **FC Lorient** ou encore le **Stade Lavallois FC** lui offrant une belle notoriété lui permettant de se faire remarquer à l'international avec plusieurs académies de Belgique. Grâce à sa réussite sur ses éditions précédentes, la Bocage Cup a évolué, dorénavant elle accueillera non plus 16 mais 32 équipes sur les sites de **Billé, Luitré-Dompierre, Fleurigné, Parcé et Beaucé**. Le tournoi aura lieu sur deux jours **les 27 et 28 Mai 2023**.



La **Girl's Game**, tournoi 100% féminin, connaîtra sa deuxième édition les **24 et 25 Juin prochain à Beaucé**. Après son succès l'an passé, cette édition accueillera les U18F et seniors F en plus des catégories déjà présentes la saison précédente (U11F, U13F et U15F). Le spectacle sera sur et en dehors des terrains grâce **au challenge des meilleurs supporters** qui animera ces deux journées.

Nos bleues ont brillé la saison passée en championnat et en tournoi, elles auront à cœur de défendre leurs couleurs sur leurs terres.



Opération collecte de sapins



Une opération de collecte et de broyage de sapins de Noël a eu lieu à l'atelier communal de Billé en association avec Combourtillé, le samedi 7 janvier en matinée.

Les habitants ont pu déposer leurs sapins et ont partagé un moment de convivialité avec les maires des deux communes, quelques conseillers municipaux et les agents techniques.

Une trentaine de sapins ont, ainsi, été broyés.

Le broyat obtenu a été utilisé pour le paillage des espaces verts de la commune.



C'EST NOUVEAU!

à BILLÉ



situé entre la pharmacie et l'épicerie de JP



Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.

Plusieurs organismes peuvent vous aider à financer vos projets de travaux,

Que ce soit l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département d'Ille et Vilaine, Fougères Agglomération, Action Logement, votre caisse de retraite...

Les aides varient en fonction du type de travaux, du lieu du logement, des revenus...

« Fougères Agglomération », quant à elle, peut apporter des financements pour :

- L'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap
- La réhabilitation de logements très dégradés (sous conditions de ressources et en fonction du niveau de dégradation)
- L'achat et la réhabilitation d'un logement ancien et vacant en cœur de bourg (périmètre prédéfini)
- La transformation d'un bâti en logement (s) dans les bourgs (périmètre prédéfini)
- L'amélioration du confort locatif de logements en location
- Une prime patrimoine à la réhabilitation de logements ou à l'achat pour les nouveaux arrivants pour les communes impactés par le périmètre de monuments ou biens historiques classés

L'enquête mobilité 2023 :

Rennes Métropole organise une enquête sur la mobilité des habitants sur un territoire qui s'étend sur le département d'Ille-et-Vilaine et certaines communes limitrophes du département des Côtes d'Armor. Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement des habitants, tous modes de transport confondus. Les informations ainsi recueillies sont essentielles pour adapter les aménagements et les services en matière de mobilité aux besoins de la population.

L'enquête doit se dérouler du 7 février au 8 avril 2023. 5 000 personnes seront interrogées par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs de la société *Terre d'Appels Field*.

Peut-être serez-vous sollicité par *Terre d'Appels Field* pour répondre à cette enquête. En acceptant d'y répondre, vous contribuez à une meilleure qualité de service pour tous. Merci pour votre contribution.

Contacts :

Téléphone : 02 99 86 62 30

Courriel : mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr



11 15 rue Nicolas Baudier
44410 SAINT-MALO
FRANCE
02 99 20 06 14
www.cei-voyage.fr

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr



CIMETIÈRE



GESTION DES POUBELLES

Afin de réduire notre empreinte environnementale et être en conformité avec la Loi de transition énergétique, la gestion et le traitement des déchets au niveau du cimetière évoluent.

- ☞ Le container qui était présent pour recevoir les déchets ménagers n'était plus adapté et a été enlevé.
- ☞ Un compost est maintenant à votre disposition pour recevoir tous les déchets verts (terre, fleurs...).
- ☞ Tous les autres déchets (plastiques, pots, coupelles ...) doivent être ramportés par les usagers et triés à leur domicile.

Merci de respecter ces règles de tri sélectif des déchets

**Ce dispositif est organisé à titre expérimental.
En cas de non respect des règles de tri des déchets, les usagers seront dans l'obligation de ramporter l'ensemble de leurs déchets.**

Nous pouvons tous contribuer à la préservation de l'environnement et à l'embellissement du cimetière

SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies



Jusqu'à maintenant dans notre poubelle jaune on ne pouvait mettre que certains types d'emballages. Les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques comme les canettes, les boîtes de conserve etc, et les emballages en cartons tels que les emballages de gâteaux, de céréales, boîte d'œufs et briques alimentaires.

A partir du 1er janvier 2023

L'ensemble du territoire français passe en « Extension de consignes de tri », cela signifie que vous pourrez, à partir de cette date mettre TOUS vos emballages dans la poubelle jaune ! Les pots de yaourt et de crème, le paquet de café ou de croquettes pour animaux, le tube de dentifrice... Tout ce qui est un emballage pourra aller dans la poubelle jaune !

Pour certains emballages, c'est relativement instinctif, mais pour d'autres on peut avoir un doute. Par exemple les couvercles des bocaux ou les capsules de bouteille peuvent aller au tri. Le film plastique des packs d'eau ou de lait aussi, ainsi que les tablettes de médicaments vides ou les filets de fruits et légumes !

Certaines consignes sont néanmoins à respecter :

Les emballages doivent être vidés, sans pour autant les laver, non imbriqués, c'est-à-dire les différentes matières doivent être bien séparées

EN BREF

Les déchèteries passent à l'heure d'hiver

A partir du 1er novembre, les déchèteries passent à l'horaire d'hiver.

Pour consulter les horaires, rendez-vous sur notre site Internet.

Le chiffre du mois

54 916

En 2021, le SMICTOM du Pays de Fougères a collecté 54 916 tonnes de déchets, en hausse de 15,5 % par rapport à 2020. Chaque habitant du Pays de Fougères a produit en moyenne 626 kg de déchets contre 580 kg au niveau national.



et dans le cas où vous avez un bac de collecte ils doivent être mis en vrac, c'est-à-dire sans sac.

Si vous avez un doute

Il existe une application **Guide du tri** qui vous permet de connaître les règles de collecte où que vous soyez : bacs de collecte ou bornes d'apport volontaire, tri des papiers en borne d'apport volontaire ou dans le bac jaune...

Cette application vous permet également de lever les doutes en matière de tri sélectif.

Ainsi sur le Pays de Fougères, TOUS les emballages dans le **sac/bac jaune**, le verre dans les **bornes d'apport volontaire**, le papier dans les **bornes d'apport volontaire** aussi et les ordures ménagères résiduelles dans le bac gris ou marron en sac bien fermé.

A partir de la mi-décembre, les usagers recevront dans leur boîte aux lettres un courrier du SMICTOM contenant le nouveau Mémo-tri, ainsi qu'un courrier expliquant tous les changements à venir en 2023.

Les dates à retenir !

- 1er Janvier 2023**
Tous les emballages se trient
- 1er Semestre 2023**
Distribution des bacs jaunes sur l'ensemble du territoire
- 1er Juillet 2023**
Mise en place de la redevance incitative & Changement des fréquences de collecte
- 2nd Semestre 2023**
Phase test de la redevance incitative
- 1er Janvier 2024**
Début effectif de la redevance incitative & Tri des biodéchets rendu obligatoire

Guide du tri

L'application «Guide du tri»

Cette application proposée par CITEO. Elle vous permet de connaître les consignes de tri où que vous soyez en France.

Grâce à ce QR Code vous pouvez la télécharger.



Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené

02.99.94.34.58

accueil@smictom-fougères.fr

www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles



Cette enseigne était bien visible au bourg de Billé jusqu'en 1939, plaquée sur le mur de la façade de la maison sise à l'actuel n° 15 de la rue de Fougères. C'est là qu'œuvra Joseph Piot pendant 30 ans, entre la fin des années 1900 et jusqu'à son décès en 1939. Trente années au cours desquelles il développa des milliers de clichés de toutes sortes, depuis les portraits jusqu'aux groupes de mariages, laissant une empreinte de cette époque.

Joseph Piot naquit à la Messayais en Combourtilé en 1883. Ses parents, Joseph et Élisabeth Delatouche étaient cultivateurs propriétaires. Son frère cadet, Justin, mourut à deux ans et sa sœur, Alice, restée célibataire, vécut au bourg de Billé jusqu'à l'âge de 90 ans. Après le décès de son père, sa mère se remaria à Billé avec Joseph Mottais en 1891. La famille s'installa à Launay-Padoue et c'est à Billé que notre Joseph passa la dernière partie de son enfance. Il vivait chez ses parents à Launay au recensement de 1901. Lors de celui de 1906, il habitait avec ses oncles et tantes Delatouche, ainsi que sa sœur Alice, dans leur maison du bourg. Comme auparavant, il était recensé comme cultivateur.



La maison du photographe.

Photographe

Dès lors, il est impossible de savoir ce qui motiva le jeune Joseph à devenir photographe et quel fut exactement son cursus. Toujours est-il qu'en juin et juillet 1908, il se trouvait chez A. Mormiche, photographe à Pontorson, comme en témoignent des cartes postales à lui adressées. Il est vraisemblable qu'il y ait appris la photographie. L'apprentissage fut rapide puisqu'il existe des photos de mariages signées par lui dès 1907.

En mai 1910, il épousait Marie-Thérèse Leuret. C'est lui même qui réalisa le cliché du groupe de son propre mariage. Ils habitèrent la maison déjà citée ci-dessus. Le couple n'eut pas d'enfant. Il poursuivit sa carrière de photographe, déjà entamée, jusqu'au début de la guerre de 1914.

La Guerre

Bien qu'ayant été réformé en 1904 pour *bronchite spécifique*, il fut incorporé en avril 1915 et versé dans le service auxiliaire parmi les *Commis et Ouvriers d'Administration*. En mai de la même année, il était promu caporal. Il se trouvait alors à Rennes à la caserne du Bon-Pasteur, comme en témoigne une carte postale que lui envoya Jean Blanchet, notre cordonnier et musicien bien connu.

Il fut détaché à la scierie Masson à Laignelet en octobre 1916. Sa fiche matricule indique encore qu'il passa au 10^{ème} régiment d'artillerie en juillet 1917. Ce régiment avait aussi ses quartiers à Rennes. La guerre se termina pour lui le 22 mars 1919.

L'œuvre

Si l'activité s'était arrêtée pendant la guerre, elle reprit intensément ensuite étant donné les nombreux mariages qui eurent lieu dès que la guerre fut achevée. Son activité n'était pas, loin de là, limitée à Billé mais s'étendait aussi sur les communes environnantes. Il est avéré qu'il possédait une automobile.

Joseph avait installé son studio à l'étage supérieur de la maison. Là, il photographiait communions et mariés et en général les personnes de tous âges qui désiraient un portrait. Des groupes de mariage complets y trouvaient leur place, sans doute les jours où le temps ne permettait pas d'opérer à l'extérieur. Les prises de vues des groupes étaient fréquemment réalisées devant la maison ou dans la cour qui se trouvait de l'autre côté de la rue, mais très souvent il se rendait sur place.



L'appareil photo de Joseph Piot.

Des sujets très variés

Il a fait de nombreuses photographies des lieux et des édifices: églises, écoles... Beaucoup de ces clichés furent édités sous forme de cartes postales. Parfois, il alla jusque dans les ateliers et les commerces où les artisans et les commerçants posaient volontiers devant l'objectif: cercliers, maréchaux-ferrants, charrons, bouchers... Il s'improvisa même reporter en réalisant plusieurs clichés de deux autos accidentées dans le haut du bourg.



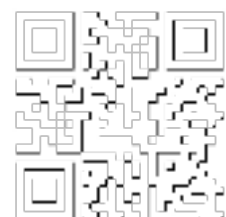
Scène de chasse - vers 1910.

Malheureusement, sa carrière devait s'arrêter beaucoup trop tôt alors qu'il n'avait que 55 ans. Il décéda le 2 juin 1939 d'une maladie qui l'emporta en trois jours. Le bulletin paroissial de Billé, Combourtilé et Saint-Georges-de-Chesné relatait son décès dans son numéro de juillet. En outre, il était mentionné que Joseph Piot était entré au Conseil Paroissial en 1937, en remplacement de Joseph Mottais son beau-père qui décéda cette année-là.



Une page plus détaillée sur Joseph Piot est publiée sur le site internet. Beaucoup de photos de lui sont présentées dans les rubriques noces et conscrits. **Ceux qui détiennent des photos de Joseph Piot sont invités à nous en faire part.**

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé, de ses gens et de son patrimoine.



<http://billelesmouches.eu>

ETAT CIVIL

Naissances

Lénora DEROYAND	19 La Basse Cosvinière	6 mars 2022
Claire TRAVERS	7 Mésuboin	3 juin 2022
Henri LEQUINT	14 La Bergerie	3 décembre 2022



Mariages

Manuella BERHAULT et Pascal HERNOIS	13 Le Grand Perrin	7 mai 2022
--	--------------------	------------

Décès

Jules MASSON	15 rue de Fougères	5 octobre 2022
Angèle BEAUCÉ épouse SIROUET	3 rue de la Chapellenie	9 octobre 2022



MAIRIE de BILLÉ

5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ
Tél. 02 99 97 60 33
e.mail : communedebille@wanadoo.fr
Site internet : communedebille.fr

Jours et Horaires d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h30
	14h00 à 17h30
Jeudi et vendredi	8h30 à 12h30





2022

Classe 02

Bille

Ce bulletin a été réalisé par M. Le Maire, les membres de la commission «Communication» et le personnel administratif.